

LaClaire S.A. – Rue de Rive 8 – 1204 Genève

91768

Convocation de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires 2011

qui se tiendra le jeudi 27 décembre 2012, à 10 h, chez LaClaire S.A., 2e étage, No. 3, Grand-Rue, CH-1820 Montreux.

Ordre du jour pour l'assemblée générale 2011 et propositions du conseil d'administration:

1. Nomination du président de l'assemblée
2. Rapports annuels, comptes annuels de LaClaire S.A., Genève
3. Décharge au conseil d'administration
4. Décision relative à l'affectation du bénéfice résultant du bilan
5. Réélection et élection au conseil d'administration
6. Divers

Documents

Le rapport annuel ainsi que les comptes annuels pourront être consultés par les actionnaires au siège de la société, rue de Rive 8, 1204 Genève. Tout actionnaire peut demander qu'une copie de ces documents lui soit envoyée.

Détenteurs d'actions au porteur

Les titulaires d'actions au porteur peuvent participer à l'assemblée en présentant à l'entrée l'attestation de dépôt de leurs actions auprès d'une banque.

Dans les deux cas, les actions doivent être déposées jusqu'au lendemain de l'assemblée générale.

Représentants dépositaires

Les représentants dépositaires au sens de l'article 689d CO sont invités à communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 20 décembre 2012, le nombre et l'espèce des actions qu'ils représentent. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gérants de fortune professionnels.

Représentant indépendant

Les actionnaires qui souhaitent accorder une procuration à un représentant indépendant sont priés de le communiquer à la société dès que possible, mais au plus tard le 20 décembre 2012.

Le Conseil d'administration
LaClaire S.A.